

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30901**

### Intitulé

MASTER : MASTER Mention "Droit du numérique"

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Toulouse 1 Capitole	Recteur de l'Académie de Toulouse, Chancelier des universités, Présidente de l'Université Toulouse I Capitole, Université Toulouse 1 Capitole

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

128 Droit, sciences politiques, 326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Cette mention comprend les parcours types suivants :

Droit du Numérique(M1)

Droit des Médias et de la Communication(M2)

Droit et Numérique(M2)

dont les activités et les compétences ou capacités attestées communes sont décrites ci-après.

- Conseil juridique aux organisations sur l'usage de procédures fondées sur les technologies de l'information et de la communication.
- Conseil et accompagnement des dirigeants de l'organisation dans l'élaboration de stratégie de transformation, d'adaptation et de conduite du changement analysés sous un angle juridique
- Rédaction de contrats dans le secteur de l'économie numérique et plus largement, tout acte juridique en lien avec le secteur de l'organisation (brevet, propriété industrielle, propriété littéraire et artistique)
- Adaptation des pratiques de l'organisation aux dispositions réglementaires relatives aux secteurs d'activités (droit de la consommation, protection des données personnelles...)
- Gestion de la conformité interne des données personnelles
- Contribution à la définition de la politique de sécurité des données et plus globalement de sécurisation des risques juridiques de l'organisation

#### Compétences ou capacités évaluées

- Connaître et suivre les évolutions réglementaires

Mettre en œuvre la Loi informatique et libertés au sein de l'organisation

- Former et sensibiliser le personnel sur l'exploitation éthique des données ainsi que ses obligations légales et réglementaires
- Identifier les risques légaux (propriété intellectuelle, pénal...) pour l'entreprise et mettre en place les solutions juridiques de prévention
- Co rédiger la charte de sécurité de l'entreprise
- Promouvoir la charte de sécurité informatique auprès de tous les utilisateurs
- Assurer la compréhension entre les experts-métiers et les informaticiens
- Comprendre et analyser les défis et les enjeux liés au monde numérique
- Suivre et analyser les tendances et activités liés au numérique
- Définir et mettre en place une stratégie de valorisation des actifs immatériels de l'entreprise

#### Compétences transversales

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation
- Evaluer et s'autoévaluer dans une démarche qualité
- S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux
- Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans,
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe

## Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Entreprises de production
- Communication, nouveaux médias
- Cabinet de conseil aux entreprises
- Secteur de l'Internet, de l'informatique, de l'audiovisuel et des télécommunications
  - Manager de la sécurité et des risques de l'information
- Délégué à la protection des données (DPO)
- Expert en cybersécurité
- Responsable des usages du numérique
- Juriste spécialisé en droit de la propriété intellectuelle et du numérique
- Chargé d'étude et de conseil en droit de l'image
- Avocat spécialisé et sous condition de CAPA

### Codes des fiches ROME les plus proches :

**K1903** : Défense et conseil juridique

**M1802** : Expertise et support en systèmes d'information

**M1402** : Conseil en organisation et management d'entreprise

### Réglementation d'activités :

L'accès à la profession d'avocat et soumis à l'obtention du certificat d'aptitude à la profession d'avocat

## Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 crédits au-delà du grade de licence.

### Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	- des enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	- des enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	- des enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	- des enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	- d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.
---	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'accréditation du 23 mai 2016 autorisant l'Université Toulouse 1 à délivrer le diplôme de Master Droit, Economie, Gestion, mention Droit du numérique

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

VAE : Code de l'éducation : articles L613-3et L613-4

##### Références autres :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

<http://www.ut-capitole.fr/orientation-insertion/etudes-et-enquetes/>

##### Autres sources d'information :

<http://www.ut-capitole.fr>

[Université Toulouse 1 Capitole](#)

##### Lieu(x) de certification :

Université Toulouse 1 Capitole : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne ( 31) [Toulouse]

Université Toulouse 1 Capitole - 2 rue du Doyen Gabriel Marty - 31042 Toulouse Cedex 9

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Toulouse

##### Historique de la certification :

La mention Droit du numérique a été créée à la rentrée 2016/2017. Les deux M2 qu'elle regroupe existaient autrefois sous les dénominations suivantes : M2 Droit et Informatique (rattaché à l'ancienne Mention Droit de l'immatériel et de la propriété intellectuelle), et le M2 Droit des médias et de la communication (rattaché à la Mention Information-communication).